

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Méthode Ossouka Raponda : sous le tryptique collégialité, solidarité et responsabilité

M. ADA METOULE
Libreville/Gabon

AU lendemain de sa déclaration de politique générale vendredi dernier, devant la Représentation nationale, le chef du gouvernement a accordé une interview à notre Rédaction. Au cours de celle-ci, Rose Christiane Ossouka Raponda a développé un certain nombre de sujets. Le chef de l'administration gabonaise a, entre autres, évoqué la méthode qui sera la sienne dans l'exécution de l'action gouvernementale.

Pour l'actuelle locataire du 2-Décembre, les missions qui lui ont été confiées par le président de la République seront exécutées dans "la collégialité, la solidarité et la responsabilité". "La mission que le président de la République m'a confiée commande que l'action gouvernementale réponde, avant tout, aux principes de base qui animent toute organisation gouvernementale, à savoir la collégialité, la solidarité et la responsabilité", a-t-elle souligné.

Non sans rappeler une volonté dont elle a également fait part aux députés : "Je ne ménagerai aucun effort pour déployer une importante activité de pilotage et de coordination. Nous

devons nous concentrer dans l'exécution de la réalisation des projets, afin de matérialiser les engagements pris".

En clair, Rose Christiane Ossouka Raponda a pris solennellement un engagement: veiller à ce que "le gouvernement soit au diapason des enjeux afin de garantir la réussite de notre action".

D'une manière générale, le Pre-

mier ministre a estimé que "la confiance qui nous a été accordée par les députés nous oblige au travail et à la responsabilité (...)" Aussi, comme une invite à l'effort de l'ensemble de ses concitoyens, a-t-elle eu cette formule: "notre cher pays, nous le bâtissons ensemble et personne ne le fera à la place des Gabonaises et des Gabonais".



Photo: Sylvain Maganga/L'Union

Vue des membres du gouvernement au palais Léon Mba.

Gouvernance : optimiser les ressources publiques et maîtriser les dépenses

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

PARMI les actions prioritaires du nouveau Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, figure en bonne place l'amélioration de la gouvernance publique.

Changer de paradigmes de gouvernance. C'est ce à quoi compte s'atteler, entre autres, la nouvelle patronne de l'administration gabonaise. Le chef du gouvernement, qui vient de faire sa déclaration de politique générale devant les représentants du peuple ne s'en cache pas. D'ailleurs, dans sa feuille de route, la bonne gouvernance

constitue le troisième axe de sa déclaration de politique générale. "(...) Le gouvernement va poursuivre les efforts d'optimisation des ressources publiques et de maîtrise des dépenses publiques. Notre État doit se rationaliser dans son organisation et son fonctionnement. Là aussi, il nous faut dégager des marges de manœuvre conséquentes en gérant autrement notre politique d'endettement et en réduisant le poids de notre masse salariale", a-t-elle déclaré sans détours dans une interview parue dans nos colonnes (Lire L'Union du 7 septembre 2020).

La nouvelle "locataire du 2-Décembre" compte mettre un



Photo: Sylvain Maganga/L'Union

Rose Christiane Ossouka Raponda compte améliorer la gouvernance publique.

terme aux pratiques déviantes et autres passe-droits. "Il nous faut enfin poursuivre, avec plus de méthode, les efforts de préservation de notre mo-

dèle social de redistribution. La gouvernance de nos caisses et leur viabilité doivent être, entre autres, examinées avec minutie. Elles doivent nous accompagner dans le combat en faveur de la lutte contre la pauvreté d'une part et dans l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables, d'autre part", poursuit-elle.

Une mission ô combien louable mais qui laisse cependant certains observateurs dubitatifs. Car, ses prédécesseurs ont, bien avant elle, tenu des propos similaires sans pour autant parvenir à cet objectif. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que c'est à ce tournant qu'elle est attendue.

Miroir du gouvernement

Différence d'approche

L'ÉBULLITION observée sur le front social, la semaine écoulée, n'a guère permis aux uns et autres de percevoir une homogénéité dans la méthode utilisée par les membres du gouvernement pour satisfaire les revendications des partenaires sociaux. D'autant que, entre le dialogue de sourds qui semble s'être installé entre le ministre de l'Économie et de la Relance, Jean-Marie Ogandaga, d'une part et les membres de la Confédération des syndicats des régies financières et administrations assimilées (Cosyref) et, d'autre part, les vidéos postées sur les réseaux sociaux, montrant plusieurs adhérents du Syndicat national des professionnels des Eaux et Forêts (Synapref) fuyant dans tous les sens sous les assauts des éléments de la gendarmerie nationale, difficile d'y voir des

points communs. Surtout que les deux approches n'ont pas débouché sur les mêmes résultats.

Dans le premier cas, un bras de fer est presque perceptible entre le ministre de l'Économie et de la Relance et la Cosyref. A telle enseigne que les partenaires sociaux n'entendent plus rien lâcher et dénoncent, au passage, la rupture du dialogue avec la tutelle.

Dans le second cas, sans trouver un quelconque lien de causalité, l'on note qu'après plusieurs semaines de vives tensions, le patron des Eaux et Forêts, le Pr Lee White, le Synapref et le Syndicat national des gestionnaires des ressources naturelles (Synagren) ont paraphé, vendredi 4 septembre dernier, un protocole d'accord au terme duquel les partenaires sociaux se sont astreints à respecter

les lois et règlements régissant le droit de grève dans notre pays. Tout en privilégiant les voies de la négociation et de la concertation, dans le cadre de la commission permanente du dialogue social érigée à cet effet. Avec ceci que le Pr Lee White s'est engagé à ne ménager aucun effort, afin de veiller à la matérialisation des dispositions du protocole d'accord.

Quoi qu'il en soit, cette différence d'approche a surpris plus d'un observateur. Tant elle dénote, d'une certaine manière, de l'inexistence, en amont, d'un cadre de concertation régulier et permanent entre les autorités gouvernementales et les représentants des travailleurs.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU